

Case-Management

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS15F



Compétences visées

Assurer la fonction de case-manager au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.



Module 1 : les fondamentaux

Comprendre et identifier les fondamentaux régissant le Case-Management

- Le contexte du case-management :
 - la psychiatrie communautaire,
 - l'historique du Case-Management en France et dans le monde,
 - le courant de réhabilitation psychosociale.
- La clarification des différentes fonctions soignantes :
 - le référent,
 - le coordinateur de parcours de soin,
 - l'infirmier de pratiques avancées,
 - le case-manager.
- La définition du case-management : définition du concept.
- Les grands principes de l'accompagnement :
 - le rétablissement,
 - *l'empowerment*,
 - le projet de vie,
 - la coopération et le partenariat,
 - l'éthique interventionnelle du case-manager.



Lire et analyser un article

- L'identification des points-clés en lien avec les apports du module 1 et avec sa pratique.



Module 2 : LES modèles de santé et LES programmes de case-management

S'approprier la fonction et la philosophie du case-management

- La maladie chronique :
 - le contexte,
 - les définitions,
 - les typologies.
- Les 3 modèles de santé :
 - le modèle biomédical,
 - le modèle biopsychosocial,
 - le modèle biopsychosocial centré sur le développement.
- Les 3 modèles d'apprentissage en lien avec l'intervention à domicile :
 - le modèle cognitivo-comportementaliste,
 - le modèle constructiviste,
 - le modèle socio-constructiviste.
- Les différents programmes de case-management :
 - le case-management de transition,
 - le case-management en suivi intensif,
 - l'intervention précoce dans les troubles psychotiques,
 - le suivi d'intensité variable,
 - les programmes TIPP/PEPS, ACT/FACT.
- Les compétences du case-manager.
- Les compétences relationnelles.
- La mise en œuvre des actions, l'évaluation, la défense des droits de l'utilisateur.
- L'évaluation et la validation du module : quiz autoévaluation.

Module 3 : La construction collective d'un projet de Case-Management

Construire un projet de case-management collectivement

- La méthodologie de projet :
 - l'outil SWOT,
 - l'outil OQOQCP,
 - la fiche de poste,
 - la charte et les modalités de fonctionnement.
- L'évaluation du module : présentation des projets réalisés en sous-groupe et capacité de régulation.

Module 4 : Le suivi du projet

Méthodes

- Apports conceptuels et méthodologiques.
- Expérimentation d'outils.
- Méthode d'accompagnement de projet.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Vidéos.

Personnes concernées

Équipe pluriprofessionnelle, tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Cette formation vise à permettre à des équipes pluriprofessionnelles de s'orienter vers le développement des fonctions et missions de case-manager. Sa construction modulaire favorise les acquisitions et l'enrichissement collectif tout au long du temps de formation. Elle se concrétise par l'obtention d'une attestation de compétences acquises, ce qui crédibilise la fonction de case-manager au sein d'une équipe.

Pré-requis

» Vouloir construire un projet de Case-Management au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **15/07/2024**